

PLAN DE DIVERSIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT



PLAN DE TRAVAIL ACTUALISÉ DES ANNÉES 2007 À 2009

*Municipalité régionale de comté
du Fjord-du-Saguenay*

Document adopté par le conseil le 8 avril 2008

Résolution # C-08-132

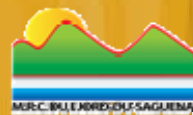


TABLE DES MATIÈRES

Mot du comité de diversification et de développement	3
MISSION DU COMITÉ DE DIVERSIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT.....	4
VISION DU DÉVELOPPEMENT.....	4
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	4
TERRITOIRE	6
IDENTIFICATION ET PARTICIPATION DES PARTENAIRES	8
Les partenaires locaux.....	8
Les partenaires régionaux.....	8
Les partenaires gouvernementaux.....	8
Autres partenaires.....	8
DIAGNOSTIC	8
Le milieu de vie	9
Agriculture	9
Forêt.....	10
Tourisme.....	11
Industrie et commerce	12
Potentiel minier et énergétique	12
CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS DANS LE CADRE DU FONDS D'AIDE AUX MUNICIPALITÉS MONOINDUSTRIELLES.....	13
SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT RETENUS	16
Secteur agricole.....	16
Secteur forestier	19
Secteur touristique.....	21
Autres secteurs.....	23
MOBILISATION DU MILIEU.....	24
MISE EN OEUVRE.....	26
BUDGET PRÉVISIONNEL	27
Annexe 1 - Cheminement d'une demande au fond d'aide aux monoindustrielles du MDEIE	
Annexe 2 - Fonds d'aide aux monoindustrielles - Formulaire - Organisme	
Annexe 3 - Fonds d'aide aux monoindustrielles - Formulaire - Entreprise	
Annexe 4 - Fonds de soutien aux territoires en difficulté - Formulaire	
Annexe 5 - Bibliographie	

Mot du comité de diversification et de développement

La Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay (MRC du Fjord-du-Saguenay) a conclu avec le Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) un contrat de diversification et de développement, suite à la création d'un fond de soutien aux territoires en difficulté créé par le gouvernement provincial. Résultant de cette entente signée le 30 mars 2007, le comité de diversification et de développement de la MRC du Fjord-du-Saguenay a été créé.

Le comité a pour responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de diversification et de développement. Ce plan est un dispositif qui permet au gouvernement, à la MRC et à la collectivité de joindre leurs forces pour agir de manière globale, cohérente et à long terme en tenant compte des particularités, des forces et du potentiel du territoire. En fait, le plan est une approche fondée sur la concertation et la contribution de toutes les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Le comité de diversification et de développement de la MRC du Fjord-du-Saguenay s'est donné comme mission de mobiliser chaque municipalité, de favoriser, de stimuler et de soutenir l'implantation d'initiatives de développement et de diversification économique. Nous souhaitons apporter un support aux projets existants et en initier de nouveaux. Le comité veut agir comme un accompagnateur et un motivateur au sein des communautés.

Les objectifs retenus par le comité visent le maintien et le développement des emplois, soit :

- ✚ Supporter les initiatives visant la relance ou la revitalisation des territoires en difficulté et dévitalisés;
- ✚ Diversifier l'économie de la Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay et de la région;
- ✚ Développer dans des secteurs économiques existants la production de nouveaux produits ou services issus d'un processus d'innovation;
- ✚ Réaliser des études explorant de nouvelles avenues de développement.

Ainsi, le plan est un outil évolutif qui résulte d'un ensemble de plusieurs démarches. Il s'intègre dans une vision commune de développement en lien avec les grandes orientations régionales. Il est complémentaire.

De plus, le comité a la responsabilité d'actualiser annuellement le plan à la date anniversaire de la signature du contrat. Puisque nous sommes dans la première année et qu'une version amendée a déjà été réalisée, ce plan actualisé présente peu de changement.

Le comité de diversification et de développement de la Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay.

MISSION DU COMITÉ DE DIVERSIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT

La mission du comité est de préparer un plan de diversification économique dans le but de mobiliser chaque municipalité de la municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay, de favoriser, de stimuler et de soutenir l'implantation d'initiatives de développement économique. Le comité devra également identifier les projets les plus significatifs en fonction du présent plan et en favoriser la mise en œuvre, notamment par leur recommandation au Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).

VISION DU DÉVELOPPEMENT





Le comité adoptera la vision stratégique de la municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay qui est : «**Une qualité de vie à portée de la nature!**». Plus spécifiquement trois de ses quatre grandes intentions concernant le développement économique, soit :

1. **Le développement économique** : Une volonté de s'appuyer davantage sur les forces et les meilleurs atouts du territoire pour développer l'économie;
2. **Le développement durable** : Une volonté d'être créatifs, efficaces et novateurs dans les façons de voir et de faire le développement économique, environnemental, social et culturel;
3. **Le développement concerté** : Une volonté de s'unir dans la différence, selon les forces distinctives de chaque municipalité et les avantages comparatifs du caractère rural de la MRC.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Afin de réaliser la démarche et de s'assurer de la réussite du plan de diversification de la MRC du Fjord-du-Saguenay, un comité a été mis en place. Il est composé d'un regroupement équilibré de maires, de gestionnaires d'entreprises et d'intervenants socio-économiques.

Le comité est officiellement formé des représentants suivants :

-  M. Mario Dallaire, président de Propur;
-  M^{me} Thérèse Gaudreault, maire de la municipalité de Petit-Saguenay;
-  M. Réjean Lévesque, maire de la municipalité de Larouche;
-  M. Gérald Savard, maire de la municipalité de Bégin;

- 🚩 M^{me} Carmen Simard, maire de la municipalité de Ferland-et-Boilleau;
- 🚩 M. Gilbert Simard, maire de la municipalité de Saint-Fulgence;
- 🚩 M. Laurent Thibeault, maire de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord;
- 🚩 M. André Tremblay, président directeur général de Produits forestiers Saguenay;
- 🚩 M. Marc Tremblay, ingénieur forestier de la MRC du Fjord-du-Saguenay;
- 🚩 M^{me} Patricia Tremblay, directrice générale par intérim du Centre local de développement (CLD) du Fjord.

Organismes de support :

- 🚩 M^{me} Dominique Teufel, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), en remplacement de M. Pierre Dassylva;
- 🚩 M. André Gariépy, Emploi-Québec;
- 🚩 M. Daniel Tremblay, Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR).

Personnes ressources:

- 🚩 M^{me} Nathalie Harvey, Centre local de développement (CLD) du Fjord;
- 🚩 M^{me} Patricia Tremblay, directrice générale par intérim du Centre local de développement (CLD) du Fjord.

Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour soutenir la démarche dans chacune des municipalités : des directeurs généraux et/ou des agents de développement.

Suite à l'approbation du plan de diversification et de développement, le comité prendra les mesures nécessaires pour assurer la mobilisation, l'animation et l'information des citoyens.

TERRITOIRE

Treize municipalités rurales et trois territoires non organisés se répartissent un immense territoire d'une superficie totale de 42 971 km². Près de 92 % de cette superficie constitue un vaste couvert forestier en terres publiques majoritairement situées au nord, tandis que les municipalités se concentrent davantage au sud de la MRC, de part et d'autre de la rivière Saguenay. Les fusions municipales québécoises de 2002 ont fait en sorte que le territoire de la MRC ceinture dorénavant la nouvelle ville de Saguenay, une agglomération d'un peu plus de 140 000 habitants. Pour sa part, la MRC du Fjord-du-Saguenay compte une population d'environ 20 000 habitants.

L'industrie primaire marque encore fortement l'économie de la MRC du Fjord-du-Saguenay dont la forêt, l'agriculture et le minerai, lesquels représentent des moteurs de l'économie pour plusieurs municipalités de la MRC. Les secteurs du commerce et des services qui se concentrent dans les noyaux villageois fournissent toutefois près de 60 % des emplois. L'industrie touristique est en émergence et compte sur la présence de nombreuses infrastructures pour se développer. Chez quelques municipalités, l'industrie de deuxième et troisième transformation et le commerce de gros sont davantage développés. Ce sont là les signes des avantages liés à leur localisation et leurs infrastructures. Malgré cela, l'économie de la MRC est encore trop peu diversifiée et le taux de chômage demeure élevé.

Le territoire de la MRC du Fjord et ce, aux fins du développement économique local, est morcelé en trois blocs distincts de municipalités et en trois blocs distincts de territoires non municipalisés (voir carte 2). Au sud-est de la MRC, nous retrouvons un premier bloc de municipalités constitué de Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité, Ferland-et-Boilleau de même que Saint-Félix-d'Otis et le territoire non municipalisé de Lalemant. Au nord de la rivière Saguenay, nous retrouvons un deuxième bloc de municipalités, soit Sainte-Rose-du-Nord, Saint-Fulgence, Saint-Honoré, Saint-David-de-Falardeau, Saint-Ambroise, Saint-Charles-de-Bourget et Bégin de même que le territoire non municipalisé de Valin. Enfin, au sud-ouest de la MRC, nous retrouvons la municipalité de Larouche et le territoire non municipalisé du Lac-Ministuk.

Dans le cadre de ce plan de diversification et de développement, la MRC du Fjord-du-Saguenay a identifié comme territoire d'application les 13 municipalités de son territoire en priorisant les projets des municipalités les plus touchées actuellement par la crise du bois d'oeuvre :

- Ferland-et-Boilleau
- Larouche
- Petit-Saguenay
- Saint-Fulgence
- Sainte-Rose-du-Nord
- Saint-David-de-Falardeau

Le Fjord-du-Saguenay



Carte 1

Population totale (2007)	21 049 hab.
0-14 ans	3 459 hab.
15-24 ans	2 601 hab.
25-44 ans	5 572 hab.
45-64 ans	6 935 hab.
65 ans et plus	2 482 hab.
Solde migratoire interrégional (2005-2006)	-4 hab.
Perspectives démographiques (variation 2026/2001)	- 10,88 %
Travailleurs de 25-64 ans (2005)	7 550
Taux de travailleurs de 25-64 ans (2004)	65,4 %
Revenu d'emploi moyen des travailleurs de 25-64 ans (2005)	33 963 \$
Taux d'assistance-emploi (2006)	7,1 %
Taux de faible revenu des familles (2005)	7,9 %
Revenu disponible par habitant (2006)	19 397 \$
Valeur totale des permis de bâtir (2006)	29 655 \$
Valeur foncière moyenne des maisons unifamiliales (2007)	77 674 \$

Sources Institut de la statistique du Québec



Carte 2

Délimitation du secteur Est et de chacune des localités

IDENTIFICATION ET PARTICIPATION DES PARTENAIRES

Le comité de diversification et de développement de la municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay met en œuvre des partenariats pour la réalisation et la réussite de ce plan de diversification et de développement.

Les partenaires locaux

Les partenaires locaux sont issus des localités participantes aux projets, soit les treize municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Ces partenaires se situent à plusieurs paliers : le secteur municipal (les entités municipales), le secteur privé (promoteurs, entreprises locales, etc.) et le secteur communautaire (les organismes communautaires du milieu).

Les partenaires régionaux

Des partenaires régionaux tels que la Conférence régionale des élus (CRÉ), les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC du Fjord et SADC du Haut-Saguenay), la Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean (UPA), la Société des fabricants régionaux (SFR), l'Agence de développement du fjord du Saguenay (ADFS), les Cégeps, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Regroupement des coopératives forestières du Saguenay-Lac-Saint-Jean, etc., pourront et seront également interpellés pour leur expertise vis-à-vis des champs et des projets prioritaires ou pour leur intérêt à la démarche.

Les partenaires gouvernementaux

Les partenaires gouvernementaux comme le Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et Emploi-Québec (EQ) sont primordiaux dans le cadre de cette démarche. Ils seront sollicités pour leur expertise dans tout le processus de diversification et de développement économique. D'autres ministères pourront être interpellés, selon les projets et les champs d'intervention ciblés, comme le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Développement économique Canada (DEC), etc.

Autres partenaires

Il est possible que d'autres partenaires se greffent à la démarche au cours des années à venir selon les promoteurs présents, les projets déposés, les champs d'intervention ciblés. Ces partenaires pourraient être, le Service d'exportation (SERDEX), la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT), Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF), etc.

DIAGNOSTIC

Cette section présente le diagnostic abrégé de l'ensemble des municipalités. Il a été établi à l'aide des profils socio-économiques et des sommets de chacune de celles-ci. Des rencontres individuelles avec les 13 municipalités du territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay ont permis de valider et de mettre à jour ces informations. Afin de compléter ces informations, plusieurs éléments ont été extraits d'études, de plans d'actions et de stratégies régionales.

SECTEURS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	RÉALITÉS CONTRAIGNANTES
LE MILIEU DE VIE	<ul style="list-style-type: none"> ⚡ La qualité de vie à portée de la nature; ⚡ Le nombre important de sites de villégiature; ⚡ Les infrastructures de loisirs en place; ⚡ Le coût de la vie inférieur au milieu urbain; ⚡ Une qualité de vie à quelques minutes de la grande ville (les municipalités-dortoirs); ⚡ La majorité des municipalités ont augmenté leurs infrastructures de loisirs et culturelles dans les dernières années; ⚡ L'augmentation progressive et constante de la richesse foncière; ⚡ L'augmentation du niveau de scolarité et du taux d'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ⚡ L'essoufflement des bénévoles; ⚡ Le manque de fêtes populaires ou d'activités locales dans plusieurs municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay; ⚡ La difficulté à maintenir des services à proximité; ⚡ Le climat d'incertitude lié au manque d'emplois (non spécialisé); ⚡ Les frais d'interurbain; ⚡ Le transport en commun; ⚡ La divergence entre les attentes et les exigences des différents groupes d'intérêt (retraités, jeunes, familles...). 	<ul style="list-style-type: none"> ⚡ Les richesses naturelles, la faune, la flore, la beauté de ses paysages avec ses montagnes, ses multiples plans d'eau et ses rivières, le fjord et ses caps; ⚡ Le potentiel d'activités communautaires; ⚡ La planification communautaire jeunesse de la ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay (possibilité de synergie entre les acteurs); ⚡ Le potentiel d'activités de plein air; ⚡ La présence de ville de Saguenay au sein même du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ⚡ L'étalement des populations sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay; ⚡ La dénatalité; ⚡ L'exode des jeunes vers les grands centres; ⚡ La première cause de migration des jeunes hors région réside dans la poursuite de la scolarisation; ⚡ Le vieillissement de la population; ⚡ Le maintien des services locaux de base (écoles primaires et secondaires et l'assainissement des eaux et de l'eau potable (coûts)); ⚡ La rareté des emplois de qualité au plan local et le bas niveau de revenus des ménages; ⚡ La dépendance à un seul axe routier pour le Bas-Saguenay et Sainte-Rose-du-Nord.
AGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> ⚡ Les conditions écologiques propices à la croissance de petits fruits, particulièrement le bleuets; ⚡ L'isolement géographique qui favorise la protection des cultures; ⚡ Certaines activités agricoles se maintiennent, dont l'élevage laitier, l'embouche et surtout la production de pommes de terre incluant celle de la pomme de terre de semence; ⚡ La présence de l'UQAC (LASEVE); ⚡ La présence d'une société qui valorise les produits de la région (SFR); ⚡ La présence de Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean; ⚡ Les ressources de base de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ⚡ La difficulté à rentabiliser les cultures à petite échelle; ⚡ La mise en marché des produits agroalimentaires régionaux difficile; ⚡ Le coût de transport très élevé; ⚡ Le manque de relève pour les entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> ⚡ Le potentiel agricole nordique (créneau d'excellence) et biologique; ⚡ Le potentiel de produits agricoles locaux distinctifs; ⚡ La récupération des superficies agraires en perte (terre en friches); ⚡ L'augmentation des demandes pour la pratique de l'agriculture extensive (fermette); ⚡ Le potentiel énergétique de la biomasse agricole; ⚡ Le rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. 	<ul style="list-style-type: none"> ⚡ Les investissements nécessaires sont élevés; ⚡ La perception de la zone agricole comme une contrainte au développement économique; ⚡ Le conflit d'usage (biomasse/agricole); ⚡ La difficulté d'accéder aux programmes de financement pour l'agriculture extensive (fermette) et la relève; ⚡ Peu de programmes de financement adaptés à la relève; ⚡ Le problème de cohabitation avec le milieu rural.

SECTEURS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	RÉALITÉS CONTRAIGNANTES
FORÊT	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La proximité d'un grand territoire forestier; ✚ La récolte et la transformation génèrent des retombées économiques importantes; ✚ Les retombées liées à la ressource faunique et à l'utilisation récréative de la forêt; ✚ Le jardinage forestier; ✚ La villégiature privée sur les terres publiques (9 364 Baux MRNF au SLSJ/4 283 Baux dans la MRC); ✚ La qualité de vie à portée de la nature; ✚ La présence des coopératives forestières; ✚ La présence de PFS et d'Abitibi-Consolidated; ✚ La présence du groupe des Partenaires pour le Développement forestier durable (PDFD) des communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay; ✚ La région est le chef de file de la transformation du bois au Québec et dispose d'une des meilleures structures de transformation de l'Est du Canada; ✚ Cette structure de première transformation est complétée par une bonne capacité de séchage (95 % du bois est séché), plusieurs installations MSR et des installations de jointage disponibles; ✚ La région est déjà un chef de file dans la mise en valeur de bois résineux (2e et 3e transformation); ✚ La stratégie de développement de la filière bois au SLSJ. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Les fermetures définitives de certaines usines – le Groupe GTH, Bois Franc de Ferland-et-Boilleau; ✚ La diminution des récoltes = diminution des activités sylvicoles = diminution de contrats d'exécution = diminution du reboisement = diminution des activités des pépinières (Pépinière Boucher, fermeture du complexe de production de plants d'arbres de Ferland-et-Boilleau); ✚ Le problème de recrutement de la main-d'œuvre sylvicole; ✚ La problématique liée à la relève entrepreneuriale; ✚ La diminution des inscriptions dans le secteur de la foresterie pour les 3 niveaux de scolarité (secondaire, collégial et universitaire); ✚ L'industrie fragilisée; ✚ Les volumes disponibles dans le feuillu de moindre qualité; ✚ Les particularités géographiques du territoire rendant les interventions sylvicoles difficiles; ✚ L'état actuel de la forêt du Bas-Saguenay et le manque de reconnaissance de la particularité de ce territoire associé à la forêt feuillue mixte du domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune; ✚ Le bris d'un contrat social tacite liant les emplois et l'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La possibilité forestière la plus élevée au Québec avec près de 9,1 millions m³ au SLSJ; ✚ Le fort potentiel pour le développement de produits à haute valeur ajoutée; ✚ Le potentiel de la biomasse forestière; ✚ La région possède plusieurs infrastructures de recherche et de développement du milieu forestier; ✚ Le potentiel des lots privés; ✚ Malgré la maturité relative du marché nord-américain du bois d'œuvre résineux, la demande pour les bois d'ingénierie et les composantes utilisées en structure présentent des perspectives de croissance intéressantes; ✚ La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean peut se positionner comme un centre d'excellence dans la production de bois d'ingénierie et de composantes structurales par sa base de matières premières et ses entreprises; ✚ La région peut se positionner comme un centre de transformation secondaire de panneaux MDF en s'appuyant sur la production de l'usine de La Baie; ✚ Le processus d'allocation du tremble peut être amélioré; ✚ Le créneau d'excellence Produits à valeur ajoutée, deuxième et troisième transformation du bois de la forêt boréale; ✚ La consultation publique sur le Livre vert « La forêt, pour construire le Québec de demain ». 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La restructuration des entreprises forestières provoquant la perte d'emplois chez Abitibi-Bowater; ✚ L'insécurité créée par le fort mouvement de consolidation et de restructuration des grandes entreprises (fusion entre Abitibi-Consolidated et Bowater); ✚ La concentration des CAAF pourrait être au détriment de certains villages; ✚ La responsabilité de l'entretien des chemins de pénétration plus particulièrement le partage des coûts d'entretien du chemin des Mont-Valin; ✚ La maturité et même le déclin de certains segments de marché en Amérique du Nord, en Europe et au Japon dû à l'émergence et à l'utilisation de produits substitués ainsi qu'à certains facteurs sociaux; ✚ Une prise de conscience élevée des problèmes environnementaux; ✚ Une arrivée à maturité de forêts très compétitives provenant de plantations dans l'hémisphère sud (Brésil, Chili, Uruguay, Nouvelle-Zélande, Australie, Afrique du Sud, Indonésie, Malaisie, etc.) et l'émergence de nouveaux compétiteurs; ✚ L'ouverture au commerce des économies fermées (Russie, Chine, etc.), lesquelles disposent d'une main-d'œuvre bon marché; ✚ Le développement important de l'industrie du bois d'œuvre en Europe; ✚ Le développement continu de nouvelles technologies et de nouveaux produits; ✚ Un recul significatif de la valeur du dollar américain.

SECTEURS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	RÉALITÉS CONTRAIGNANTES
TOURISME	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Le réseau touristique existant à fort potentiel; ✚ Le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Le Parc national du Saguenay, Le Parc national des Monts-Valin; ✚ La route du Fjord - 11e route touristique au Québec et La Vallée de la biodiversité; ✚ La piste provinciale de motoneige et régionale de VTT; ✚ La variété d'activités de plein air proposée : randonnées, ballades, équitation, kayak, vélo, observation et interprétation, activités nautiques, pêche, pêche blanche, ski cerf-volant, ski alpin, ski de fond, parcours dans les arbres... ✚ La route panoramique (381) et la route panoramique du Valinouët; ✚ La présence de villages pittoresques, dont deux parmi les plus beaux de la province (Sainte-Rose-du-Nord et L'Anse-Saint-Jean); ✚ Un milieu naturel sauvage et accessible par un réseau routier et des sentiers ramifiés; ✚ La présence de plans d'actions concertées; ✚ Une population ouverte et accueillante. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Le manque de fêtes populaires ou d'activités locales dans plusieurs municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay; ✚ Le caractère saisonnier du tourisme; ✚ Les liens routiers limités; ✚ La difficulté à maintenir des services à proximité; ✚ Un problème récurrent de main-d'œuvre (bilinguisme, professionnalisme et qualification); ✚ Les frais d'interurbain et la mauvaise réception du cellulaire dans certaines municipalités; ✚ Une capacité d'hébergement variée, mais limitée; ✚ Le marché restreint pour certains types de commerces (restauration et hébergement haut de gamme); ✚ Des pôles d'attraits qui nécessitent d'être développés et consolidés; ✚ La faiblesse de la culture entrepreneuriale. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Les richesses naturelles, la faune, la flore, la beauté de ses paysages avec ses montagnes, ses multiples plans d'eau et rivières, le fjord et ses caps; ✚ Le potentiel au niveau du développement touristique; <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent ○ Le Parc national du Saguenay ○ Le Parc national des Monts-Valin ○ Les stations de ski ✚ Le potentiel récréotouristique au plan national et international; ✚ La main-d'œuvre spécialisée et formée du Cégep de Saint-Félicien; ✚ Les infrastructures; <ul style="list-style-type: none"> ○ L'accessibilité des ports en eau profonde ○ Le complexe aéroportuaire ✚ La présence de ville de Saguenay au sein même du territoire; ✚ La présence des bateaux de croisière dans le Fjord; ✚ Les sites archéologiques; ✚ Le développement du réseau nautique; ✚ L'agrotourisme; ✚ Le potentiel de développement des pistes cyclables intermunicipalités; ✚ Le créneau d'excellence Tourisme d'aventure et écotourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ L'étalement des populations sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay rend difficile la prestation de service (restauration, hébergement); ✚ La piètre qualité des réseaux routiers pour le Bas-Saguenay et Sainte-Rose-du-Nord et la route panoramique (381); ✚ Une concurrence accrue de nombreuses régions dans le monde qui ont la volonté de se développer sous l'angle de l'écotourisme.

SECTEURS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	RÉALITÉS CONTRAIGNANTES
INDUSTRIE ET COMMERCE	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La mine de Niobium à Saint-Honoré; ✚ Les parcs industriels de Saint-Ambroise et de Larouche; ✚ La transformation et la distribution de la pomme de terre; ✚ L'industrie de la transformation du bois et les équipementiers; ✚ La présence de pôles de commerce dans certaines municipalités; ✚ La présence des services de proximité dans la plupart des municipalités. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La faiblesse de la culture entrepreneuriale; ✚ Le marché restreint pour certains types de commerces et les fuites commerciales; ✚ Le manque de services publics dans les parcs industriels ou l'absence de parcs industriels dans certaines municipalités; ✚ Les liens routiers limités; ✚ Le manque de main-d'œuvre spécialisée et formée; ✚ Les frais d'interurbain; ✚ Les municipalités-dortoirs (rétention commerciale, développement industriel); ✚ Les coûts de transport; ✚ Le manque de relève pour les entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Les infrastructures dans certaines municipalités; <ul style="list-style-type: none"> ○ L'accessibilité des ports en eau profonde ○ L'existence de parcs industriels (route - gaz - train CN) ○ Le complexe aéroportuaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La faiblesse de l'entrepreneuriat (nouvelles entreprises et relève); ✚ Le rôle contraignant de la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ); ✚ La présence attractive de ville de Saguenay au sein même du territoire; ✚ La mondialisation des marchés.
POTENTIEL MINIER ET ÉNERGÉTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La mine de Niobium qui emploie environ 240 personnes; ✚ Les paiements tenant lieu de taxes versées pour le complexe de Chute-des-Passes et Péribonka; ✚ L'eau et le vent, les sources d'énergie renouvelables; ✚ L'expertise de la main-d'œuvre et des entrepreneurs dans la réalisation des grands travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Le manque de connaissances du potentiel minier. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La croissance mondiale de la demande en énergie était de 2.4 % en 2005-2006; ✚ La diminution des réserves fossilisées (pétrole, gaz, charbon...) ✚ Le développement de l'énergie renouvelable est favorisé par la hausse du prix du pétrole et les préoccupations environnementales (gaz à effet de serre); ✚ L'identification de nouvelles technologies (mini-centrales, marée motrice, l'énergie géothermique...) ✚ Le potentiel hydro-électrique; ✚ Le potentiel énergétique de la biomasse; ✚ Le potentiel éolien de la région est documenté, selon la liste préliminaire trois projets régionaux présentés dans le cadre de l'appel d'offres de 2000 MW d'Hydro-Québec (Saint-Laurent Énergies est partiellement sur le territoire de la MRC-du-Fjord-du-Saguenay); ✚ La proximité d'un grand territoire forestier et des lignes électriques. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ L'acceptabilité sociale des grands projets; ✚ Les coûts exorbitants d'investissement; ✚ La protection de l'environnement (faune, physique et visuel); ✚ La rentabilité des infrastructures; ✚ La compétition entre les différents projets éoliens : à l'échelle de la province, 66 soumissions provenant de plus de 25 promoteurs totalisant 7 724 MW ont été reçues dans le cadre de l'appel d'offres de 2000 MW; ✚ Le marché de la biomasse est non structuré.




CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS DANS LE CADRE DU FONDS D'AIDE AUX MUNICIPALITÉS MONOINDUSTRIELLES

Dans le cadre de ses fonctions, le comité devra également identifier les projets les plus significatifs en fonction du présent plan et en favoriser la mise en œuvre, notamment par leur recommandation au Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).

La priorité sera accordée au projet permettant l'émergence de nouvelles activités économiques. La MRC du Fjord-du-Saguenay identifie comme territoire d'application les 13 municipalités de son territoire en priorisant les projets des municipalités les plus touchées actuellement par la crise du bois d'oeuvre :

- Ferland-et-Boilleau
- Larouche
- Petit-Saguenay
- Saint-Fulgence
- Sainte-Rose-du-Nord
- Saint-David-de-Falardeau

Nous privilégierons les entreprises des secteurs :




-  Primaire (agriculture, forêt, mines, énergie);
-  Tourisme;
-  Manufacturier et tertiaire technologique.

Description

Le Fonds appuiera des projets visant le développement d'entreprises. L'aide financière apportée permettra de compléter et bonifier les mesures déjà en place et ainsi répondre d'une façon plus cohérente, plus efficace et plus rapide aux besoins pressants de ces municipalités. Plus spécifiquement, le Fonds permet de fournir une aide financière pour moderniser ou convertir les entreprises existantes, aider à la création de nouvelles entreprises et à la diversification économique ainsi qu'à financer des activités reliées à la prospection et l'accueil de nouveaux investisseurs.

Les projets devront s'inscrire dans les orientations et les stratégies du présent plan de diversification et de développement.

Clientèles admissibles

-  Les corporations privées à but lucratif;
-  Les coopératives;
-  Les organismes sans but lucratif et incorporés.

Projets et activités admissibles

Sont admissibles, les études, les activités ou les projets qui permettent d'appuyer les interventions soumises par le comité de diversification et de développement.

L'aide aux entreprises existantes permettra d'appuyer :

- ✚ Les activités reliées à l'embauche de consultants pour examiner les possibilités de moderniser ou de reconverter des entreprises, à la réalisation d'activités de développement de nouveaux marchés ainsi qu'à la conception et la mise en marché de nouveaux produits;
- ✚ Les activités liées à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises ainsi qu'à la préservation des actifs industriels majeurs;
- ✚ Les projets de modernisation et de reconversion de ces entreprises.

L'aide à la création d'entreprises et à la diversification économique permettra d'appuyer :

- ✚ Les projets liés au prédémarrage et au démarrage d'entreprises incluant l'incubation d'entreprises;
- ✚ Les études de faisabilité;
- ✚ Le soutien technique et financier aux projets de diversification économique.

L'aide à la prospection des investissements vise le financement des activités reliées à la prospection et l'accueil de nouveaux investisseurs.

Restrictions

Les projets ou les activités visant le redressement ou la consolidation d'une entreprise existante, sans l'implantation de nouvelles activités, ne sont pas admissibles. Le cas échéant, ces projets ou activités pourront être évalués dans le cadre des autres programmes du Ministère visant le redressement et la rétention d'entreprises stratégiques pour un territoire ou des autres programmes gouvernementaux.

Précisions quant à l'admissibilité de certains secteurs d'activités économiques

Tous les projets déposés dans le cadre du programme doivent faire l'objet d'une analyse par le Ministère. Cette analyse doit tenir compte de l'aspect structurant du projet ainsi que de son apport aux objectifs de diversification économique de la région. L'aspect concurrentiel est aussi un élément important à considérer dans la décision d'octroyer ou non une subvention à une entreprise.

Détermination du montant de l'aide financière

L'aide financière prend la forme d'une contribution non remboursable.

Le montant maximum de l'aide dans un même projet sera limité au moindre de :

<i>Municipalités les plus touchées par la crise du bois d'oeuvre</i>		<i>Autres municipalités</i>		<i>Taux de cumul des aides gouvernementales maximal</i>
Montant maximum	Taux d'aide maximal	Montant maximum	Taux d'aide maximal	80 %
75 000 \$	50 %	50 000 \$	30 %	

Les projets seront analysés selon les principaux « volets » suivants :

Volet local

- ✚ **Localisation** : l'entreprise (ou le projet) contribue, par son implantation, à créer un dynamisme économique dans l'une ou dans les localités visées par le plan de diversification et de développement.
- ✚ **Ressources** : l'entreprise (ou le projet) contribue, par sa localisation, à utiliser les ressources (humaines, naturelles, etc.) au sein des collectivités participantes au plan de diversification.
- ✚ **Champs prioritaires** : l'entreprise (ou le projet) est cohérent vis-à-vis des capacités du milieu et des champs d'intervention priorités par le comité.

Volet gouvernance

- ✚ **Le promoteur** : le promoteur ou le groupe entrepreneurial démontre de la crédibilité, un esprit d'initiative, une détermination, un sens des responsabilités, de la confiance en soi et en ses capacités, une capacité d'adaptation et de tolérance au stress.
- ✚ **Connaissances** : le promoteur ou le groupe entrepreneurial dispose de connaissances et/ou expériences qui lui permettront de démarrer une entreprise (connaissances administratives, expérience de gestion, formation académique, etc.)
- ✚ **Les partenaires** : le promoteur ou le groupe entrepreneurial témoigne d'une capacité à s'entourer des bonnes ressources (alliances, partenariats, appui des organismes gouvernementaux et/ou privés, etc.)
- ✚ **Canal de communication** : le promoteur ou le groupe entrepreneurial est disposé à informer et à entamer le dialogue avec la collectivité en donnant accès à de l'information de qualité et en établissant un processus de communication public.

Volet social

- ✚ **Finalité sociale** : l'entreprise (ou le projet) est structurante pour le milieu, agit sur le développement local, revitalise, améliore la qualité de vie, ajoute des services, crée des emplois, etc.
- ✚ **Appui du milieu** : le milieu local et régional (et national) supporte le projet (consultations publiques, comités locaux, bénévolat, soutien financier, soutien technique, collaboration, etc.).

Volet économique

- ✚ **Le projet** : le produit/service, son originalité ainsi que les besoins à satisfaire ont clairement été décrits.
- ✚ **Financement** : les besoins et les moyens de financement ont été évalués.
- ✚ **Pertinence du marché** : stabilité, diversité, etc. Les avantages compétitifs des produits/services par rapport à l'offre de la concurrence semblent intéressants. Le projet intègre la possibilité d'une éventuelle évolution.
- ✚ **Création d'emplois** : nombre et type d'emplois existants ou prévus, maintenus, créés (permanents, surnuméraires) possibilité de créer d'autres emplois avec le projet, etc.
- ✚ **Viabilité économique** : viable à long terme (pour au moins 5 ans préférablement 10 ans), bonnes ressources et bons partenaires pour assurer sa viabilité, planification réaliste, santé financière de l'entreprise.
- ✚ **Apport des promoteurs** : Il est calculé en terme de transfert d'actifs et d'argent. Toutefois, pour les organismes à but non lucratif, l'apport en temps et service pourra être considéré.

SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT RETENUS

Le diagnostic de la municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay, nous permet de constater que la forêt, l'eau, l'agriculture et le minéral demeurent des moteurs forts pour soutenir l'emploi. De plus, les ressources naturelles sont propices au développement intelligent de la villégiature, du tourisme et à la récréation extensive.

Suite à la concertation du milieu, le comité priorise les projets d'entreprises et les actions qui s'inscrivent dans trois grands secteurs de développement : agricole, forestier et touristique.

Nous concentrons nos efforts dans ces secteurs de l'industrie pour lesquels nous reconnaissons un grand potentiel de retombées pour les municipalités les plus touchées actuellement par la crise du bois d'œuvre. Toutefois, nous considérerons les projets et études structurants des autres secteurs de développement.

Secteur agriculture

Orientation stratégique

Maintenir et développer des emplois dans la MRC du Fjord-du-Saguenay

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la majorité des activités agricoles se concentrent dans la partie municipalisée des basses terres, autour du Lac Saint-Jean et le long de la rivière Saguenay. Les superficies cultivées n'occupent que 1,3 % du territoire régional. Des 1 115 exploitations agricoles de la région, 122 sont sur le territoire de la MRC du Fjord - du-Saguenay. Dans notre région, la MRC du Fjord-du-Saguenay présente la plus faible portion et la plus petite superficie agricole avec ses 59 356 hectares. Cette zone agricole est répartie inégalement entre 11 municipalités puisque les municipalités de Saint-Félix-d'Otis et de Rivière-Éternité ne figurent pas parmi celles-ci. C'est dans le Haut-Saguenay que l'on retrouve les meilleurs potentiels des sols ainsi que le milieu agricole le plus dynamique.

La production agricole (laitière, bovine, légumes en plein champ) et les entreprises de cette MRC sont plus petites que celles présentes dans le reste de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par contre, pour quelques productions (bovine, grands gibiers, pommes de terre), la MRC du Fjord-du-Saguenay se démarque par rapport au reste de la région. Ceci représente des opportunités sur lesquelles il faut miser.

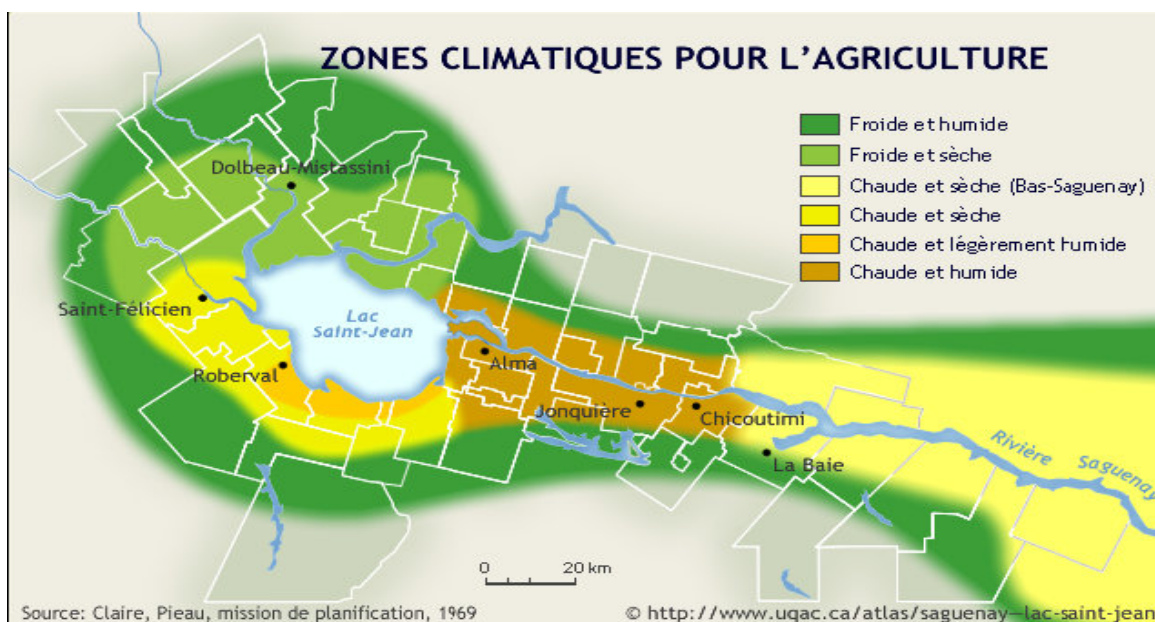
Objectifs	Actions	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable \partenaires
Consolider le secteur	Encourager l'établissement et la diversification des productions en tenant compte des nouvelles tendances.	Deux projets en étude, en prédémarrage et/ou en démarrage	Mars 2009	Le comité de diversification
	Développer les productions agricoles existantes par la diversification de leurs nouveaux produits.	L'augmentation des productions en cours pour un projet	Mars 2009	Le comité de diversification
Développer l'entrepreneuriat et assurer la relève	Établir la situation (besoin de relève)	Portrait du secteur	Mars 2009	Une coalition d'organismes régionaux
	Promouvoir la relève		En continu	Le CLD. L'U.P.A. MAPAQ MDEIE
	Inciter les propriétaires à préparer la relève.	Formation	Mars 2009	Le comité de diversification \comité de travail sectoriel
Assurer le financement des entreprises agricoles et de la relève	Faire l'inventaire des programmes existants.	Mise en place d'un fonds d'investissement régional agricole	Mars 2009	Le comité de diversification L'U.P.A MAPAQ CRÉ
Proposer des alternatives de développement pour redynamiser le potentiel des terres agricoles	Favoriser la remise en culture des terres en friche à des fins agroalimentaires (basé sur les études réalisées).	La diminution des terres en friche	Mars 2009	Le comité de diversification
	Établir le potentiel de développement agricole (production à développer).	Plan de développement agricole pour la MRC	Mars 2009	Le comité de diversification Municipalités du Fjord L'U.P.A.

Agriculture nordique

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean présente des caractéristiques géographiques et climatiques favorables au développement de productions particulières associées à l'agriculture nordique, laquelle constitue un créneau en évaluation. Les conditions écologiques propices à la croissance de petits fruits, notamment l'isolement géographique de la région qui favorise la protection des cultures contre les maladies et les insectes, de même que la tendance orientée vers les produits biologiques et du terroir favorisent le développement d'un savoir-faire reconnu dans la production et la transformation de produits végétaux dont les caractéristiques biologiques associées au climat contribuent à leur valeur ajoutée.

Le comité de diversification saisit l'opportunité de s'appuyer davantage sur les forces et les meilleurs atouts du territoire pour développer l'économie en soutenant le créneau de l'agriculture nordique dans le cadre de son plan de diversification et de développement.

Objectifs	Actions	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable\partenaires
Supporter la mise en place du créneau d'excellence de l'agriculture nordique	Appuyer la réalisation d'agriculture nordique dans le secteur MRC du Fjord-du-Saguenay.	Deux projets en étude, en prédémarrage et/ou en démarrage	Mars 2009	Le comité de diversification Comité de créneaux



Secteur forestier

Orientation stratégique Maintenir et augmenter l'activité économique dans la MRC du Fjord-du-Saguenay

La crise actuelle dans le secteur forestier a un impact très important sur l'ensemble de la région. Dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, plusieurs municipalités dépendent des activités liées à la forêt. Il s'agit de la principale source de revenus pour ces populations.

Les activités de récolte et d'aménagement, de 1^{re} et 2^e transformation constituent la base de l'industrie forestière. Les municipalités où se situe une usine de première transformation subissent un impact négatif important.

D'autre part, les baisses de possibilités forestières annoncées par le Forestier en chef constituent une menace importante en terme de volume d'activités pour les exécutants, dont les trois coopératives localisées sur le territoire de la MRC.

Sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay, les pertes d'emplois sont estimées à 267 (129 directs et 83 indirects). Cela démontre l'importance économique de cette filière pour nos municipalités.

L'industrie forestière se retrouve dans un contexte économique difficile. La structure industrielle régionale devra être redéployée et optimisée en fonction de cette problématique de réduction des approvisionnements et des coûts du bois élevés, mais aussi en fonction des occasions d'affaires qui se présentent dans le secteur des bois d'ingénierie, des composantes structurales et autres produits à valeur ajoutée pouvant se marier aux ressources régionales.

La région possède plusieurs forces et opportunités. Le créneau en évaluation, Produits à valeur ajoutée, deuxième et troisième transformation du bois de la forêt boréale a permis d'identifier les grandes orientations régionales dans la stratégie de développement de la filière du bois au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le comité bénéficiera de cette vision commune de développement afin de diversifier et de développer son économie.

Objectifs	Actions	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable/partenaires
Assurer la rentabilité et la viabilité à long terme des entreprises forestières	Connaître les intentions des propriétaires de l'usine Bois Francs pour soutenir la relance.	Relance de l'usine ou prospection et/ou l'accueil de nouveaux investisseurs	Mars 2009	Le comité de diversification
Favoriser l'établissement d'entreprises de 2e et 3e transformation afin de valoriser l'exploitation de notre ressource ligneuse	Accompagner la mise en place d'au moins un projet structurant et intégré (deuxième et/ou troisième transformation).	Un projet en étude, prédémarrage ou démarrage	Mars 2009	Le comité de diversification
Caractériser le potentiel d'exploitation et de la transformation	Poursuivre la caractérisation du potentiel forestier.	Établissement de nouvelles connaissances	Mars 2009	Le comité de diversification
Valoriser les produits forestiers non ligneux	S'impliquer dans l'émergence de la filière de la biomasse forestière incluant la participation aux études.	Établissement de nouvelles connaissances	Mars 2009	Une coalition d'organismes régionaux
	Inventaire du potentiel commercial des plantes médicinales.	Établissement de nouvelles connaissances	Mars 2009	Le comité de diversification

Orientation stratégique Développer le plein potentiel touristique du territoire

En matière de tourisme, la MRC du Fjord-du-Saguenay bénéficie de deux grands secteurs naturels aux paysages diversifiés et époustouflants soit, le secteur du Bas-Saguenay qui s'étend de Saint-Félix-d'Otis jusqu'à Petit-Saguenay en passant par Ferland-et-Boilleau et le secteur des Monts-Valin partant de Saint-David-de-Falardeau jusqu'au village de Sainte-Rose-du-Nord. Ce secteur se prévaut maintenant du vocable « destination nordique » et inclut une partie du territoire non organisé des Monts-Valin. À la limite ouest de la MRC, la rivière Saguenay, bordée des municipalités de Larouche, Saint-Charles-de-Bourget et Saint-Ambroise représente également un potentiel intéressant de développement touristique. Enfin, le territoire non organisé du Lac-Ministuk au sud du Lac Kénogami démontre un potentiel récréotouristique à développer.

Les richesses naturelles et la diversité du paysage ouvrent de multiples perspectives pour le développement de l'industrie touristique. Le territoire comprend déjà des infrastructures majeures qui ne demandent qu'à être consolidées par une offre en circuits et en réseaux d'équipements et d'activités complémentaires.

De plus, la MRC du Fjord-du-Saguenay a l'avantage d'être partie prenante dans le créneau d'excellence en émergence du « Tourisme d'aventure et écotourisme ».

Tourisme d'aventure et écotourisme

Avec son exceptionnel réseau de rivières et de lacs, la présence de l'unique fjord habité du Québec et les beautés boréales de son arrière-pays, la MRC du Fjord-du-Saguenay dispose d'un potentiel « nature » remarquable, qui permet le développement d'une offre touristique distinctive répartie sur les quatre saisons. Le tourisme d'aventure et l'écotourisme représentent donc pour la région un véritable créneau d'excellence en émergence, dans le contexte de la demande croissante que connaît ce type d'activité, spécialement sur le marché international. Le tourisme d'aventure et l'écotourisme visent à faire découvrir un milieu naturel tout en préservant son intégrité. Ces domaines comprennent des activités d'interprétation, reposent sur des notions de développement durable et entraînent des bénéfices socio-économiques pour les communautés locales et régionales. Le développement de ce créneau s'appuie sur une offre diversifiée de services et d'activités de plein air pouvant, dans le cas du tourisme d'aventure, comporter une certaine part de risque. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les acteurs du créneau misent sur une expertise régionale reconnue dans ces activités, de même que sur les attraits propres à la région.

Objectifs	Actions	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable/Partenaires
Développer des créneaux touristiques novateurs ou à fort potentiel	Appuyer au moins un projet de diversification touristique.	Un projet en étude, en prédémarrage ou en démarrage	Mars 2009	Le comité de diversification
	Soutenir le tourisme durable en complémentarité avec Le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Le Parc national du Saguenay, Le Parc national des Monts-Valin et le Sentier pédestre du lac Kénogami.	Un projet en étude, en prédémarrage ou en démarrage	Mars 2009	Le comité de diversification
	Accompagner au moins un nouveau projet de développement touristique quatre saisons.	Un projet en étude, en prédémarrage ou en démarrage	Mars 2009	Le comité de diversification
	Renforcer le pouvoir d'attraction des villages.	Action de diversification	Mars 2009	Le comité de diversification
Développer un réseau nautique	Accompagner au moins un nouveau projet de développement nautique.	Action de diversification	Mars 2009	Le comité de diversification

Autres secteurs

Orientation stratégique

Maintenir et développer des emplois dans la MRC du Fjord-du-Saguenay

Nous considérons des projets et études structurants des autres secteurs de développement.

Objectifs	Actions	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable \partenaires
Développer dans des secteurs économiques existants la production de nouveaux produits ou services issus d'un processus d'innovation	Privilégier l'établissement et la diversification des productions	Deux projets en étude, en prédémarrage et/ou en démarrage	Mars 2009	Le comité de diversification
Diversifier l'économie de la Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay et de la région	Appuyer un projet structurant	Un projet en étude, en prédémarrage et/ou en démarrage	Mars 2009	Le comité de diversification
Supporter les initiatives visant la relance ou la revitalisation des territoires en difficulté et dévitalisés.	Soutenir deux projets	Deux projets en étude, en prédémarrage et/ou en démarrage	Mars 2009	Le comité de diversification
Réaliser des études explorant de nouvelles avenues de développement	Accompagner au moins un nouveau projet de développement technologique	Établissement de nouvelles connaissances	Mars 2009	Le comité de diversification

MOBILISATION DU MILIEU

La concertation

Pour réaliser sa mission, le comité se doit de rejoindre tout autant les personnes, les collectivités locales que l'ensemble des acteurs sociaux à travers des pratiques favorisant la concertation.

Le plan de diversification et de développement

Avant l'élaboration du plan

Pour s'assurer de répondre au besoin de la population, l'élaboration du plan est basée sur une démarche de consultation de la population initiée par chacune des municipalités, soit les profils socio-économiques et les sommets économiques. Des rencontres individuelles avec divers intervenants socio-économiques des 13 municipalités du territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay ont permis de valider et de mettre à jour ces informations.

Pendant l'élaboration du plan

Des rencontres de concertation et d'information ont été faites avec les représentants des municipalités, soit les agents de développement, les directeurs généraux et les maires.

Avant l'adoption du plan de diversification et de développement

Des rencontres d'information seront faites avec l'ensemble des agents de développement, directeurs généraux et maires.

Animation de l'ensemble du territoire

Le comité doit soutenir l'implantation d'initiatives de développement économique et de diversification. Il doit faire évoluer le plan de diversification et de développement en fonction de la vision de développement de la MRC du Fjord-du-Saguenay et les grandes orientations régionales. Il doit travailler en collaboration avec les partenaires régionaux pour réaliser les activités suivantes :

- ✚ Participer aux rencontres organisées par la directrice régionale du MAMR, entre la MRC, les municipalités concernées, le CLD, la CRÉ Saguenay-Lac-Saint-Jean et les membres de la CAR concernés par le plan de diversification ;
- ✚ Participer aux rencontres, expositions, colloques et forums en lien avec la diversification et le développement régional ;
- ✚ Animer, organiser et participer à des groupes de travail et des tables de concertation ;
- ✚ Prospecter pour attirer de nouveaux projets;
- ✚ Resserrer les partenariats avec les organismes d'aide à l'innovation, Centre de haute technologie... ;
- ✚ Faire de la veille stratégique;
- ✚ Participer aux efforts régionaux visant à mettre en place des stratégies de recrutement en région et de rétention de la main-d'œuvre;
- ✚ Établir des liens avec les organismes offrant des programmes de soutien à l'exportation.

Mobilisation de chacune des municipalités

Chaque municipalité est partie prenante dans la mise en oeuvre du plan de diversification et de développement par l'intermédiaire des agents de développement, directeurs généraux et maires.

- ✚ Diffusion de l'information à l'ensemble de la collectivité locale;
- ✚ Chacun des leaders joue un rôle clé dans l'identification des projets;
- ✚ Des séances d'information à la population peuvent être organisées en collaboration avec le comité.

Promouvoir le développement et la diversification auprès de la population

Nous souhaitons apporter un support aux projets existants et en initier de nouveaux. Le comité veut agir comme un accompagnateur et un mobilisateur au sein des communautés. Pour réaliser cet objectif, le comité doit organiser des activités pour stimuler et favoriser l'émergence d'initiatives.

Sensibilisation du milieu

Organiser des activités d'information, de promotion et de formation, par exemple :

- ✚ **Mini forum** sur le développement durable et la diversification économique;
- ✚ **Journée opportunités d'affaires** : Organiser des événements thématiques à l'intention des entrepreneurs sur les opportunités d'affaires;
 - Sensibiliser les promoteurs aux créneaux d'excellence.
- ✚ **Conférencier** + cas vécu par un entrepreneur régional;
 - Diversification de l'économie
 - Diversification des produits
 - Augmentation de la productivité
 - Ouverture sur le monde : recherche de nouveaux marchés, exportation
 - Autre

✚ **Favoriser des formations**

Soutenir la formation des entrepreneurs et de leurs employés (es) en lien avec des projets particuliers de développement et de diversification.

✚ **Diffuser régulièrement les résultats**



Mettre en place des moyens de transmettre les retombées de la mise en oeuvre du plan de diversification et de développement et rendre compte à la population des résultats de l'action conjointe de la MRC et du gouvernement du Québec.

MISE EN ŒUVRE

Le Programme de soutien aux territoires en difficulté du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) permet de soutenir la mobilisation du milieu et la réalisation du plan de diversification et de développement. Il permet de réaliser des études explorant de nouvelles avenues de développement, des activités ou des actions visant à soutenir les démarches de diversification et de développement.

Le comité identifie ou initie les actions et les activités à prendre pour réaliser le plan de diversification et de développement.

Clientèles admissibles

-  Les municipalités
-  Les organismes à but non lucratif et incorporés

Détermination du montant de l'aide financière

L'aide financière prend la forme d'une contribution non remboursable.

Le montant maximum de l'aide dans un même objet sera limité au moindre de :

<i>Études, activités ou actions territoriales*</i>	<i>Études, activités ou actions locales</i>	Taux d'aide maximal
Montant maximum	Montant maximum	90 %
25 000 \$	10 000 \$	

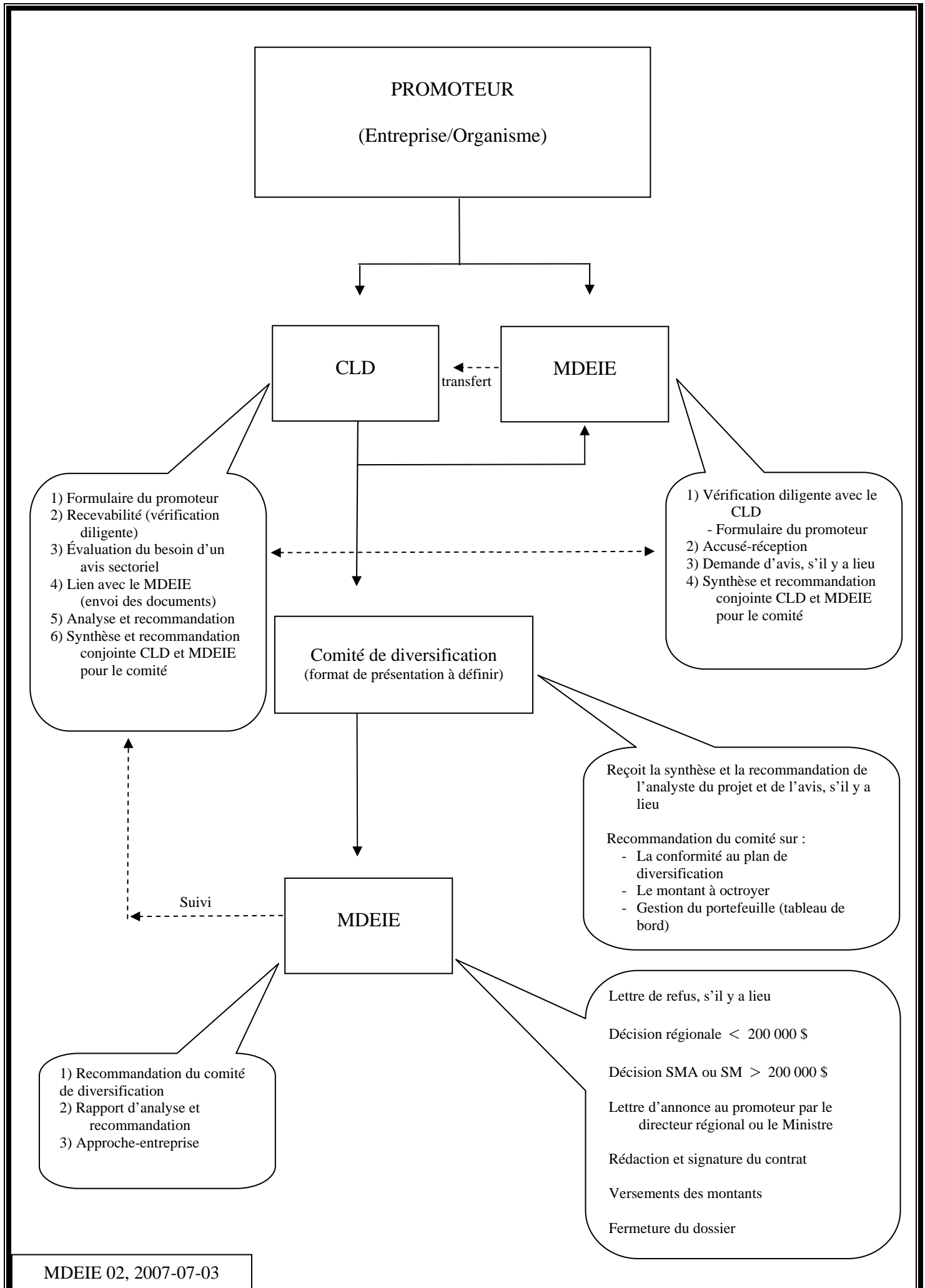
L'aide accordée sera réduite d'un montant équivalent à toute aide versée par un ministère ou par le gouvernement fédéral pour le même objet.

*Territoriales : Études, activités ou actions ayant des impacts sur trois municipalités et plus de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Annexe 1

Cheminement d'une demande au fonds d'aide aux monoindustrielles du MDEIE

CHEMINEMENT D'UNE DEMANDE AU MDEIE
FONDS D'AIDE AUX MUNICIPALITÉS MONOINDUSTRIELLES



MDEIE 02, 2007-07-03

Annexe 2

Fonds d'aide aux monoindustrielles – FAMM – Formulaire- Organisme

Les données transmises dans le présent formulaire sont utilisées par le personnel du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et sont conservées dans des banques de données du MDEIE aux fins de statistiques et d'évaluation ainsi qu'aux fins de consultation ultérieure. Nous vous invitons à nous informer de toute modification aux renseignements que vous nous avez déjà transmis pour nous permettre de tenir à jour ces données.

SECTION 1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

Nom de l'organisme _____

Adresse _____

Municipalité _____ Code postal _____

Téléphone () _____ Télécopieur () _____

Site Internet _____

Courriel général de l'organisme _____

Adresse de correspondance, si différente _____

Municipalité _____ Code postal _____

PRINCIPAL GESTIONNAIRE ET RESPONSABLE DU PROJET

Ces renseignements sont obligatoires pour le traitement de votre demande. Toute absence de réponse ou refus peut entraîner le rejet de votre demande.

Principal gestionnaire _____ M. Titre _____

Responsable du projet _____ M. Titre _____

Téléphone () _____ Poste _____ Télécopieur () _____ Courriel _____

PORTRAIT DE L'ORGANISME

Domaine(s) d'intervention _____

Principales réalisations au cours des dernières années _____

Date d'entrée en activité (AAAA-MM-JJ) _____ Nombre de salariés à temps plein _____ Nombre de salariés à temps partiel _____

Clientèle desservie _____

SECTION 2 - DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET

Secteur(s) d'activité du projet

Industrie de fabrication et de services Choisir parmi la liste _____

Activité de recherche, science et technologie Choisir parmi la liste _____

Autres (Précisez) _____

Description sommaire du projet _____

ÉTAPES DU PROJET ET ÉCHÉANCIER	Date début (AAAA-MM-JJ)	Date fin (AAAA-MM-JJ)
1.		
2.		
3.		
4.		

SECTION 3 - OBJECTIFS VISÉS PAR LE PROJET

Objectif 1 _____ (Précisez) _____

Objectif 2 _____ (Précisez) _____

Retombées prévues pour l'organisme, la région et le Québec (Précisez) _____

SECTION 4 - COÛTS ET FINANCEMENT DU PROJET

COÛTS		MONTANT (\$)
<i>Seules les dépenses admissibles seront comptabilisées pour établir le montant de la contribution gouvernementale.</i>		Montant total
FINANCEMENT		MONTANT (\$)
	TYPE DE FINANCEMENT	
	Choisir parmi la liste	
	Choisir parmi la liste	
	Choisir parmi la liste	
	Choisir parmi la liste	
<i>Inclure toutes les sources de financement privées et publiques sollicitées et confirmées pour ce projet.</i>		Montant total

SECTION 5 - DOCUMENTS À ANNEXER

Documents obligatoires pour toute demande d'aide financière		
Document (s) nécessaire (s) en fonction du projet		
Annexe - Information complémentaire relative au projet	Échéancier détaillé du projet	Liste des partenaires du projet
Derniers états financiers	Résolution du Conseil d'administration	Plan d'action
Curriculum vitæ des dirigeants de l'organisme	Offre de service ou contrat (consultant)	Entente de partenariat
Dernier rapport annuel d'activité		

SECTION 6 - DÉCLARATION

Je soussigné, _____, confirme que les renseignements fournis
Nom complet en caractères d'imprimerie

dans cette demande et les documents annexes sont complets et véridiques et m'engage à fournir aux représentants du MDEIE toute l'information nécessaire à l'analyse du projet. Je comprends que la présente demande d'aide n'entraîne pas nécessairement son acceptation.

Si ma demande au programme est acceptée, je m'engage à remplir les fiches de résultats nécessaires à l'analyse des retombées du programme visé et tous les documents permettant d'évaluer ce dernier.

Signature de la personne autorisée
par règlement ou résolution du conseil d'administration

Titre

Date

Annexe 3

Fonds d'aide aux monoindustrielles – FAMM – Formulaire – Entreprise

Les données transmises dans le présent formulaire sont utilisées par le personnel du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et sont conservées dans les banques de données du MDEIE aux fins de statistiques et d'évaluation ainsi qu'aux fins de consultation ultérieure. Nous vous invitons à nous informer de toute modification aux renseignements que vous nous avez déjà transmis pour permettre de tenir à jour ces données.

SECTION 1 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) _____

Nom de l'entreprise _____

Adresse _____

Municipalité _____ Code postal _____

Téléphone () _____ Télécopieur () _____ Site Internet _____

Courriel général de l'entreprise _____

Adresse de correspondance, si différente _____

Municipalité _____ Code postal _____

PRINCIPAL GESTIONNAIRE ET RESPONSABLE DU PROJET

Ces renseignements sont obligatoires pour le traitement de votre demande. Toute absence de réponse ou refus peut entraîner le rejet de votre demande.

Principal gestionnaire _____ M. Titre _____

Responsable du projet _____ M. Titre _____

Téléphone () _____ poste _____ Télécopieur () _____ Courriel _____

PORTRAIT DE L'ENTREPRISE

Produits et services offerts _____

Nombre d'employés Production : _____ Bureau : _____ Total : _____ Date d'entrée en activité (AAAA-MM-JJ) _____

Avez-vous du personnel dédié à : A. L'exportation Non Oui, Combien _____ B. La R-D Non Oui, Combien _____

Chiffre d'affaires total Choisir parmi la liste _____ Date de fin d'exercice financier (AAAA-MM-JJ) _____

Ventes interprovinciales (hors du Québec) s'il y a lieu	Province (1)	Choisir parmi la liste _____	Chiffre d'affaires (Province 1)	Choisir parmi la liste _____
	Province (2)	Choisir parmi la liste _____	Chiffre d'affaires (Province 2)	Choisir parmi la liste _____
Ventes à l'étranger (hors du Canada) s'il y a lieu	Pays (1)	_____	Chiffre d'affaires (Pays 1)	Choisir parmi la liste _____
	Pays (2)	_____	Chiffre d'affaires (Pays 2)	Choisir parmi la liste _____

SECTION 2 - DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET

Secteur(s) d'activité du projet Industrie de fabrication et de services Choisir parmi la liste _____

Activité de recherche, science et technologie Choisir parmi la liste _____

Autres (Précisez) _____

Description sommaire du projet _____

ÉTAPES DU PROJET ET ÉCHÉANCIER	Date début (AAAA-MM-JJ)	Date fin (AAAA-MM-JJ)
1.		
2.		
3.		

SECTION 3 - OBJECTIFS VISÉS PAR LE PROJET

Objectif 1 Choisir un objectif parmi la liste _____ (Précisez) _____

Objectif 2 Choisir un objectif parmi la liste _____ (Précisez) _____

Retombées prévues pour l'entreprise, la région et le Québec (Précisez) _____

Annexe 4

Fonds de soutien aux territoires en
difficulté – FSTD – Formulaire

Plan de diversification et de développement
Demande de financement d'études explorant de nouvelles avenues de développement

CLIENTÈLES ADMISSIBLES			
Organisme à but non lucratif	<input type="checkbox"/>		
Municipalité	<input type="checkbox"/>		
Municipalité régionale de comté (MRC)	<input type="checkbox"/>		
IDENTIFICATION DE L'ORGANISME			
Nom de l'organisme			
NEQ			
Adresse			
Municipalité		Code postal	
Téléphone	()		
Courriel général de l'organisme			
Adresse de correspondance, si différente			
Principale gestionnaire			
Responsable			
DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉTUDE			
Secteur visé : (agriculture, tourisme, forestier, etc.)			
OBJECTIFS VISÉS PAR L'ÉTUDE			
Objectif 1			
Objectif 2			
Retombées prévues pour l'organisme, la MRC, la région et le Québec			
CLIENTÈLE VISÉE			
TERRITOIRE			
ASPECT NOVATEUR ET ASPECT DIVERSIFICATION DU PROJET			

POTENTIEL DE CRÉATION D'EMPLOIS OU MAINTIEN**ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION****RESSOURCES PROFESSIONNELLES EXTERNES****AUTRES INFORMATIONS PERINENTES****COÛTS ET FINANCEMENT DE L'ÉTUDE**

COÛTS		MONTANT
	Montant total	
FINANCEMENT		MONTANT
	Montant total	

DOCUMENTS À ANNEXER EN FONCTION DU PROJET

Information complémentaire	Offre de service ou contrat (consultant)	Derniers états financiers
Liste des partenaires	Résolution du Conseil d'administration	Curriculum vitae des dirigeants de l'organisme
Plan d'action	Entente de partenariat	Dernier rapport annuel d'activité

DÉCLARATION

Je soussigné, _____, confirme que les renseignements
Nom complet en caractères d'imprimerie

fournis dans cette demande et les documents annexes sont complets et véridiques et m'engage à fournir aux représentants de la MRC du Fjord-du-Saguenay toute l'information nécessaire à l'analyse du projet. Je comprends que la présente demande d'aide n'entraîne pas nécessairement son acceptation.

Si ma demande au programme est acceptée, je m'engage à remplir les fiches de résultats nécessaires à l'analyse des retombées du programme visé et tous les documents permettant d'évaluer ce dernier

Signature de la personne autorisée
par règlement ou résolution du conseil
d'administration

Titre

Date

Annexe 5

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

Cette section présente les documents utilisés et/ou consultés afin d'établir le diagnostic et permettre au plan de diversification et de développement de s'intégrer dans une vision commune de développement en lien avec les grandes orientations régionales.

AGRINOVA, Étude d'opportunité pour l'établissement d'un créneau d'excellence sur l'agriculture nordique, février 2007.

Bureau du Forestier en chef, Possibilité forestière 2008-2013, décembre 2006.

BRISSON, Carl, Portrait socio-économique du territoire, novembre 2002.

CLD du Fjord, Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE), document de travail, 23 avril 2005.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS –Saguenay-Lac-Saint-Jean, Plan quinquennal de développement Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2007-2012.

Centre de recherche et de développement en agriculture, Caractérisation et potentiel de remise en production du territoire agricole inoccupé par l'agriculture pour le secteur nord du Saguenay, juin 2006.

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir, rapport, 12 février 2008.

Daniel Fillion, ing.f. Portrait et état de situation des forêts de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de leur gestion, 20 mai 2004.

DESJARDINS MARKETING STRATÉGIE INC., Étude de faisabilité et d'impact Aménagement et développement d'une destination d'activités nordiques, Monts-Valin — Fjord du Saguenay, document synthèse, 21 avril 2004.

MAMR, Politique nationale de la ruralité, 2007-2014.

MAPAQ, Profil 2005 de la production agricole de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, septembre 2006.

MDEIE, Créneau d'excellence sur l'agriculture nordique, Stratégie de développement, 12 juin 2007

MDEIE, Créneau d'excellence sur l'agriculture nordique, Projet de plan d'action, juin 2007.

MDEIE, Créneaux d'excellence, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Dépliant d'information générale.

MRNF, Livre vert «La forêt, pour construire le Québec de demain », Document synthèse, février 2008.

MRNF, Livre vert « La forêt, pour construire le Québec de demain », Vision globale d'un régime forestier, février 2008.

M.R.C. du Fjord-du-Saguenay, Vision stratégique de la MRC, document adopté par le conseil le 13 juin 2006.

M.R.C. du Fjord-du-Saguenay, Programme de soutien aux territoires en difficulté - Demande de Financement, février 2007.

M.R.C. du Fjord-du-Saguenay, Document complémentaire au document portant sur les objets de la révision du 12 septembre 1995, Service de l'aménagement du territoire, 11 avril 2007.

- M.R.C. du Fjord-du-Saguenay, Le schéma d'aménagement du territoire, extrait du projet, 2007.
- MARCOTTE, Pascale, Ph.D. Analyse des résultats de l'enquête réalisée auprès des producteurs agrotouristiques et des organisations liées à l'agrotourisme au SLSJ, 27 février 2004.
- Projet A.C.C.O.R.D. Stratégie de développement du tourisme d'aventure et de l'écotourisme – 2007-2017, Saguenay-Lac-Saint-Jean, document de travail, novembre 2006.
- Projet A.C.C.O.R.D. Saguenay-Lac-Saint-Jean-Créneau d'excellence : Tourisme-aventure écotourisme, Plan d'action et plan financier détaillé (projet) 2007-2012, document de travail, novembre 2006.
- Stratégie de développement de la filière bois au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Plan d'action 2007-2010, août 2007.
- Stratégie de développement de la filière bois au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Rapport synthèse, juin 2007.
- Zins Beauchesne et associés, Plan stratégique de développement et d'aménagement touristique de la région du Fjord du Saguenay, Rapport final - Plan stratégique, juin 2005.

Treize profils socio-économiques, déjeuner et leur sommet

- Municipalité de Bégin, Profil socio-économique, 2003.
- Municipalité de Bégin, Rapport du déjeuner des commerces, entreprises et industries, 24 avril 2004.
- Municipalité de Ferland-et-Boilleau, Profil socio-économique, octobre 2003.
- Municipalité de Ferland-et-Boilleau, Sommet socio-économique, mai 2004.
- Municipalité de L'Anse-Saint-Jean, Profil socio-économique, novembre 2003.
- Municipalité de L'Anse-Saint-Jean, Sommet socio-économique, novembre 2003.
- Municipalité de Larouche, Profil socio-économique, 2004.
- Municipalité de Larouche, Sommet socio-économique, 11 février 2004.
- Municipalité de Petit-Saguenay, Profil socio-économique, novembre 2003.
- Municipalité de Saint-Ambroise, Profil socio-économique, 2003.
- Municipalité de Saint-Ambroise, Sommet socio-économique, 2003.
- Municipalité de Saint-Félix-d'Otis, Profil socio-économique, automne 2003.
- Municipalité de Saint-Félix-d'Otis, Sommet socio-économique, automne 2003.
- Municipalité de Saint-Fulgence de l'Anse-aux-Foins, Profil socio-économique, automne 2003.
- Municipalité de Saint-Fulgence, Sommet socio-économique, 8 décembre 2003.
- Municipalité de Saint-Honoré, Profil socio-économique, décembre 2003.
- Municipalité de Saint-Honoré, Sommet économique 2004, rapport final, 2004.
- Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, Profil socio-économique, novembre 2003.
- Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, Sommet économique, 15 novembre 2003.
- Municipalité Rivière-Éternité, Profil socio-économique, septembre 2006.
- Municipalité Rivière-Éternité, Sommet socio-économique, 2004.
- Municipalité Saint-Charles-de-Bourget, Profil socio-économique, novembre 2003.
- Municipalité Saint-Charles-de-Bourget, Rapport du sommet économique, novembre 2003.
- Municipalité Saint-David-de-Falardeau, Profil socio-économique, 2003.